Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 12 (1874)

Heft: 38

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182890

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tout payé. A tout hasard, nous vous réservons cinquante de ces actions, que nous sommes bien aises de placer à des noms capables d'augmenter le crédit que nous leur croyons mériter. » (La fin au prochain numéro.)

Coumeint on fà po tsantâ la Bassa.

L'âi ia z'u stu sailli n'a féte dè chant à Mordze, iô ti lè bouailans d'âo canton sont z'u bramâ. Cein étâi tot parâi bio à ourè. L'ont d'abord tsantâ pè veladzo et ein apré ti einseimbllio. Clliau dè tsi no l'âi étions asse-bin, mâ l'ont bin risquâ dè ne pas l'âi allâ. La vatse à Djan-Abran dèvessâi vélâ, et ma fâi n'étâi pas question po son valet Ugène dè quittâ la Baliza. Cein eimbétâvè gros lè z'autro; l'étions prâo po lo contra, lo supériusse et lo téno, mâ po la bassa, cein n'allâve rein bin quand Ugène ne l'âi étâi pas. L'âi deson lo grand boué, po cein que tsantâvè bin la bassa, ma ne sé pas bin adrâi cein que cein vâo derè.

Tot parâi noutre dzeins avions gaillâ couson le derrâi dzo de la senan-na, câ le papâi aviont annonci que sariont à Mordze et n'étâi pas lo momeint de renascâ et portant faillessâi de la bassa po l'âi allâ. Mâ noutre coo sont suti et Louis âo crottu, que tsantâve n'a partia de clavicor, a bintout z'u trovâ moyan d'arreindzi le s'afféres.

Vouaitsé cein que fe:

Lo deçando né, à 10 z'hâorès, pequâvè bo e bin, iavâi onna forta rozâ et ma fâi on étâi tot retreint; lo syndico et lo conseillé que vegniont dè gueliena dèveron lo bossaton âo dzudzo, passiront, ein sè reduiseint, découtè tsi lo crottu. Ye viront dein lo courti on afférè bllianc que tracivè permi lè carreaux.

— Ce bahî que l'est çosse, dese lo conseillé: Hé! hé!....

L'étâi pardié bin lo Louis âo crottu que se promenâve tot nu et à pì de tsau.

Que diabllie fas-tou quie? que l'âi desiront.
Dusso tsantâ la bassa déman à Mordze et ye m'einrhonmo!
C. C. D.

La grande cave, à Berne.

Ce vaste souterrain servait, avant la révolution helvétique, à loger dans ses nombreux tonneaux les vins provenant des cens et des dîmes, qui constituaient une des plus importantes ressources de l'Etat de Berne. La grande cave a été louée depuis à des particuliers et utilisée pour un commerce de vins en gros et comme vendage public.

En 1783, la quantité de vin logée dans cet empire de Bacchus a dépassé dit-on, 600,000 pots, soit 1,200,000 bouteilles. Le vin valait alors 1/2 kreutzer (à peine 2 cent. le pot).

La grande cave a conservé pendant longtemps son aspect primitif; aujourd'hui, le sol a été planchéié, les murs blanchis, les vases vernis, de nombreux becs de gaz y répandent la clarté, et les écussons des 22 cantons ornent les piliers qui soutiennent la voûte. Lorsqu'on arrive au-dessus du grand escalier, le coup d'œil que présente ce local, certainement unique dans son genre, est fort pittoresque; mais il paraît que le moment le plus favorable pour le visiter, sont les jours de foire ou la veille de l'an, où la population ne cesse d'y circuler. Il y règne alors la plus grande gaîté, au milieu de tout ce monde chantant, causant et trinquant à qui mieux mieux.

L'ameublement de la cave se compose de vases rangés sur les côtés, dont quelques-uns présentent des dimensions vraiment colossales. Celui qui est placé en face du buffet accuse une contenance de 24,100 pots; plus loin on en remarque un autre de 15,000 pots, qui fut offert au gouvernement bernois par la ville de Berthoud en 1717.

Le plus grand de tous est celui qui se trouve placé dans le fond et qui fait face au grand escalier.

Cet immense tonneau, construit en 1829 par feu maître Schorer, à Berne, indique une contenance de 31,000 pots; il ne doit pas avoir son pareil en Suisse, et n'a peut-être de rival dans le monde que celui du château de Heidelberg.

Les vases que nous venons de citer sont surmontés d'une plate-forme à laquelle on arrive par un escalier. Dix à douze personnes peuvent s'y attabler parfaitement à l'aise.

On nous assure que, dans plusieurs localités de notre canton, le Jeûne est encore très rigoureusement observé. Dans le district d'Aigle, par exemple, à Bex, Gryon, etc., de bonnes femmes et même de sages maris ne prennent aucune nourriture pendant la matinée; ils se retranchent le déjeuner d'une manière absolue, se rendent à l'église et suivent attentivement le prêche de ce jour, où le pasteur « a le droit de tout dire. »

Ces braves gens rentrant à la maison vers une heure de l'après-midi, — car le sermon est toujours fort long, — se rattrappent sur le dîner; ils mangent comme quatre, sans préjudice du goûter où la consommation du gâteau prend souvent des proportions effrayantes.

Espérons que ces restes d'un autre temps et d'autres mœurs disparaîtront bientôt du milieu de nous, et que si nous continuons à célébrer cette fête religieuse, nul ne se privera plus de son déjeuner, car nous doutons qu'il soit bien agréable à Dieu de voir ses enfants rester à jeun le matin pour se bourrer l'après-midi.

L. Monnet.

AU MAGASIN MONNET

Rue Pépinet
Fournitures de bureaux, d'écoles et de dessin. — Papeterie fine. — Timbrage du papier en couleur. — Papier teinté
pour peinture de fleurs. — Couleurs de Windsor et Newton.
— Papiers à dessin. — Toile à calquer. — Presses à copier, etc. — Eau de Cologne de qualité supérieure;
cachou anglais, etc., etc.

Au même magasin : un solde de cigarettes en liquidation, cédées à un très-bas prix. — Pipes bruyères, etc.

LAUSANNE. - IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE.